

que vous indiquez dans votre circulaire du 1er courant dont j'accuse réception, les bulletins de souscription qui y seront adressés pour donner à cette intéressante publication toute la circulation possible.

Dans le ferme espoir que votre *Notice Biographique* aura un plein succès, je demeure bien sincèrement,

Monsieur le Grand Vicair,
Votre très humble
Et tout dévoué serviteur,

† IG. EV. DE MONTRÉAL.

A. M. Edmond Langevin,
Vic.-Général de Rimouski.

GUIDE ILLUSTRÉ DES COMMUNES.

Ottawa, 2 Nov., 1874.

Monsieur,

A l'ouverture de la prochaine Session de la Chambre Fédérale, je dois publier un *Guide Illustré pour la Chambre des Communes*, contenant tous les portraits photographiés de Messieurs les Députés.

Comme je compte sur le concours de chacun, je vous prierais de vouloir bien me donner le vôtre en y souscrivant. Vous n'aurez qu'à signer le blanc incliné et à me le renvoyer.

Votre obéissant serviteur,

F. R. E. CAMPEAU,

Dept. Rev. de Pln., Ottawa.

N. B. — Dans le cas où vous m'honoreriez de votre souscription, veuillez retourner le bulletin signé immédiatement.

LES INSTITUTIONS DE CHARITÉ DU CANADA

En 1872, M. Stanislas Drapeau lançait dans le public un prospectus annonçant la publication prochaine d'une histoire des "Institutions charitables et de bienfaisance" des diverses provinces du Canada, illustrée de portraits, vues, cartes, plans, dessins, sceaux et armoiries, &c., &c., le tout devant former cinq volumes in 8vo.

Malgré les dépenses considérables encourues par l'auteur pour faire connaître son projet tel que proposé, il ne reçut, toutefois, qu'un nombre assez limité de souscripteurs, paraît-il. Mais ce qui devait lui donner un grand courage pour accomplir cet immense travail qu'il avait volontairement accepté, quelques années auparavant, il eût l'honneur de recevoir l'adhésion des hommes les plus marquants dans chaque province.

Enhardi par ce puissant encouragement, il se remit à l'ouvrage avec encore plus d'ardeur et obtint l'insigne honneur de dédier son œuvre à Son Excellence le comte de Dufferin, cet ami si zélé des lettres et des sciences.

D'autres souscripteurs, il est vrai, sont venus grossir la liste, mais le nombre ne se trouvant pas encore assez élevé pour permettre à l'auteur de tenter l'entreprise à ses seuls risques, il a été avisé par des hommes haut placés de pétitionner les diverses législatures du pays, afin de les engager à faire l'achat de quelques centaines d'exemplaires de son ouvrage, et par là en assurer définitivement la publication.

Ce conseil a été suivi par l'auteur, et déjà une pétition de cette nature est devant la Chambre d'Assemblée d'Ontario, fortement appuyée de l'influence ci-dessus mentionnée.

Une pétition semblable doit être faite aux autres Législatures Provinciales, à mesure qu'elles entreront en session.

Connaissant tout l'intérêt que les gouvernements Provinciaux et leurs Législatures portent à tout ce qui se rattache aux Institutions dont il s'agit, nous avons lieu d'espérer que la démarche de M. Drapeau sera couronnée de succès, puisque son œuvre a pour but de célébrer les actions illustres de la charité chrétienne et de la bienfaisance qui s'accomplissent en Canada.

UNE HISTOIRE DE BRIGAND

Mgr. Theodoli fut, tout récemment, arrêté, près de Frosinone, par des brigands qui ne le mirent en liberté que moyennant une rançon considérable. *L'Italie* raconte ainsi les circonstances de ce nouvel exploit des bandits, lequel a causé à Rome une émotion facile à comprendre.

Mgr. Theodoli était en villégiature à la Chartreuse de Trisulti. Après son dîner, selon l'usage des prélats romains, il alla faire sa promenade, et s'avança dans un bois que traversait une route récemment construite. Tout à coup il vit se dresser devant lui cinq paysans armés de fusils, qui l'entourèrent. Un d'eux lui cria : "Ah ! te voilà enfin ! il y a trois mois que nous t'attendions !"

Les brigands placèrent le prélat au milieu d'eux et se mirent en marche vers une montagne voisine, au sommet de laquelle ils campèrent. Cependant le domestique de Mgr. Theodoli, ne voyant pas revenir son maître à l'heure accoutumée, se mit à sa recherche en compagnie d'un serviteur de l'abbaye, et ne tarda pas à apercevoir un petit pâtre qui descendait la montagne en courant vers lui. Ce berger portait une lettre adressée par Mgr. Theodoli à son domestique, lettre dans laquelle il lui disait de mander à sa famille qu'il était tombé aux mains des brigands, que ceux-ci demandaient 50,000 francs pour sa rançon, qu'il fallait se les procurer immédiatement et les porter à un endroit qu'il indiqua.

Le domestique courut à l'abbaye, s'adressa à tout le monde, et parvint à se procurer une somme de trois à quatre mille francs, avec laquelle il se mit en route, espérant que les brigands se contenteraient de cette rançon. Il arriva à la nuit à l'endroit où était établi le campement. La pluie tombait à verse. Quand les brigands virent quelle somme on leur apportait, ils jurèrent qu'ils tueraient tous les camerlingues de Saint-Pierre plutôt que d'accepter une pareille misère. Trois mille francs à cinq hommes qui sont à l'affût depuis trois mois !

Le domestique reçut l'ordre d'aller chercher le reste de la somme demandée ; mais il était nuit, la pluie tombait plus fort que jamais ; Mgr. Theodoli grelottait sous un arbre. Le fidèle Caleb du camerlingue obtint la permission de rester auprès de son maître, et, ouvrant un parapluie, il le dressa sur sa tête, le défendant ainsi contre l'eau qui avait traversé les feuilles de l'arbre et tombait sur le prélat.

Après trente-six heures de captivité, Mgr. Theodoli eut la consolation de voir revenir son domestique. Cette fois il portait les cinquante mille francs. Les brigands comptèrent la somme, se la partagèrent, et, souhaitant un bon voyage au camerlingue de Saint-Pierre, lui indiquant même son chemin, ils le laissèrent en liberté.

Heureux pays !

BULLETIN TÉLÉGRAPHIQUE

FRANCE

Paris, 16. — M. Emile de Girardin a pris la direction du journal *La France*. Dans son premier article, il annonce que cette feuille soutiendra le maintien du Septennat jusqu'en 1880, qu'elle demandera la continuation de la Chambre d'Assemblée actuelle jusqu'à cette date, à condition qu'elle soit partiellement renouvelée deux fois par année, et qu'elle fera ses efforts pour que des élections générales aient lieu en mars 1880, pour constituer une chambre qui ne siègera que quatre mois, après quoi sera fait, en juillet 1880, un nouvel appel au peuple pour l'adoption d'un mode de gouvernement définitif.

Le Czar a envoyé au duc de Cazes, ministre des affaires étrangères, la croix de l'ordre de St. Alexandre.

Paris, 18. — Le *Journal des Débats* publie un article violent contre M. Disraeli, l'accusant d'avoir obéi à la crainte de Bismarck en rétractant la parole dont il s'était servi dans son discours, au banquet de Guildhall.

L'article du *Journal des Débats*, au sujet de la rétractation du ministre Disraeli conclut ainsi : "De cet incident on peut déduire que l'Angleterre sera à son tour envahie, et qu'il est devenu impossible au Premier Ministre de parler sans soumettre ses discours à la censure de Berlin."

Paris, 16. — Les autorités françaises se plaignent de ce que les espagnols ne fassent aucune effort pour garder leurs frontières. Le maréchal Bazaine qui était parti pour Southampton à bord du vapeur *Neva* s'est embarqué de là pour Madrid où il a l'intention de se fixer. Il est attendu jeudi en cette ville. Les Carlistes ont de nouveau occupé Estella.

ANGLETERRE

Londres 16. — Une dépêche de Calcutta parle d'un affreux sinistre maritime ; deux vapeurs se sont rencontrés près d'Haghi et ont coulé à fond. Des navires ont été envoyés sur le théâtre de l'accident. On n'a pas d'autres détails.

M. Disraeli a été réélu recteur de l'Université de Glasgow, par une majorité de deux cents voix sur M. Ralph Waldo Emerson, conservateur.

Londres, 17. — Une dépêche de Calcutta rapporte que les vaisseaux qui sont venus en collision dans le Houghly et sombrèrent sont les navires "French Empire" et "City of Edinburgh." L'équipage des deux vaisseaux n'a pas encore été retrouvé.

Londres, 19. — La santé du prince Léopold, qui depuis quelques temps est faible, continue d'être inquiétante. Hier soir sa condition était si alarmante que le Dr. Jenner a passé toute la nuit près de lui, mais cette après-midi, le bulletin de la santé du Prince est plus encourageant.

Londres 20. — Les matelots faisant partie de l'équipage des chaloupes des navires *French Empire* et *City of Edinburgh* qui ont sombré à la suite d'une collision, à l'embochure du Houghly, sont arrivés sains et saufs.

ALLEMAGNE

Berlin, 18. — La *Gazette de l'Allemagne du Nord*, organe semi-officiel, dit que le démenti de M. Disraeli, au sujet de certaines phrases de son discours à Guildhall, que l'on avait regardées comme faisant allusion à l'affaire Von-Arnim, donnait pleine satisfaction à tous ceux qui désiraient voir se constituer les bonnes relations entre l'Allemagne et l'Angleterre.

TURQUIE.

Constantinople, 20. — M. Baker, le ministre des Etats-Unis en cette ville, a appris il y a quelques jours, que le domicile des missionnaires américains à Latakia, Syrie, avait été violé par la force armée. Il s'est immédiatement rendu auprès du Grand Vizir et a eu avec lui une longue conversation au sujet de cet outrage. Le Grand Vizir dit qu'il attendait un rapport du gouverneur de Syrie et qu'avant de l'avoir reçu il ne pouvait rien faire.

Il promet toutefois d'une façon positive que la Porte donnerait pleine satisfaction aux Etats-Unis, si un outrage avait été commis.

RUSSIE

Vienne, 10. — Il y a eu il y a quelque temps des révoltes dans différentes parties de la Pologne à cause de l'introduction obligatoire par le gouvernement de la réforme ecclésiastique et de la nomination des prêtres par les autorités impériales. Plusieurs des prêtres nouvellement nommés ont été maltraités par le peuple, et dans les endroits où il s'est produit des émeutes les autorités locales ont reçu des renforts de Varsavie. Plusieurs des meneurs ont été arrêtés et mis en prison.

Londres, 17. — Des nouvelles des avant-postes russes sur la Daria rapportent que le colonel Ivanhoff se prépare à traverser la rivière avec son armée pour punir les turcomans maraudeurs que le Khan de Khiva est incapable de soumettre.

St. Petersburg, 18. — La prétendue découverte d'une conspiration socialiste dans ce pays est officiellement démentie. C'est la nomination d'un comité disciplinaire, pour s'enquérir des émeutes causées dernièrement par les élèves de l'Académie de médecine, qui a donné lieu à cette rumeur.

ESPAGNE.

Madrid, 16. — Plusieurs bataillons carlistes dans les provinces du Nord-Est ont demandé l'amnistie.

Londres, 19. — On dit que Don Alphonse, après un court séjour en France, est retourné aux quartiers-généraux de Don Carlos.

Hendaye, 19. — Les carlistes ont repris leurs positions autour d'Irun, ils ont coupé le chemin de fer et interrompu les communications avec San Sébastien.

Londres 20. — Le correspondant du *News* à Mendaye dit que les troupes républicaines se sont remises en mouvement.

Hier les carlistes ont fait prisonniers deux correspondants de journaux. Ils ont été mis en liberté sur l'ordre du gén. Edgar.

San Sébastien, 20. — Plusieurs vapeurs qui étaient partis d'ici, ayant à bord des régiments républicains, sont rentrés dans le port à cause du mauvais temps. On est à court de provisions en cette ville et le retour de ces soldats qu'il faudra nourrir cause beaucoup d'appréhension.

Les Pastilles du Dr. Nelaton, contre le Rhume, maladie des bronches, maux de Gorge et Consommation, produisent toujours l'effet désiré. — Lafond et cie. 25 cents la boîte.

FAITS DIVERS

SINISTRE FARCEUR. — Un individu malintentionné ou bien un farceur imbécile, a failli causer un accident qui aurait pu avoir les conséquences les plus graves, à bord du *Québec*, vendredi soir.

Pendant que le vapeur était au quai des Trois-Rivières, un individu donna au timonier l'ordre de siffler le signal du départ. Le capitaine demanda au pilote qui avait donné cet ordre, mais sans pouvoir rien découvrir. Un instant après un nouveau coup de cloche donna au mécanicien l'ordre de mettre la machine en mouvement. Le *Québec* commença à avancer. Le capitaine Labelle mit les voyageurs sur leurs gardes et pendant qu'il s'occupait de prévenir tout accident, la passerelle sur laquelle il se trouvait fut brisée en aiguillettes, et une partie de la menuiserie de l'avant. Quelques passagers s'élançèrent au secours du capitaine ; une seconde plus tard il aurait eu les jambes brisées. Une des personnes présentes qui nous communique ces détails, nous apprend que si après sa chute, le capitaine Labelle n'eut pas eu la présence d'esprit de courir ordonner au mécanicien d'arrêter la machine, toute la menuiserie aurait été brisée par les amarres. Si ce farceur avait donné l'ordre de partir une minute plus tard, pendant que tous les voyageurs descendaient ou s'embarquaient, nous aurions eu plusieurs accidents sérieux à en enregistrer.

LE BARON ADOLPHE. — Les journaux de Paris, dit le *Canadien*, arrivés par la dernière maille, notamment le *Petit Journal* et *Paris-Journal*, publient de longs détails, que nous donnons plus bas, sur un individu dont M. Emile Bureau, de la police secrète de Québec, a fait l'arrestation à bord du steamer *Prussian*, venant de Liverpool, le 2 novembre, dans les circonstances suivantes :

La police de Québec ayant été informée de l'escroquerie commise par Adolphe Teschemacher et que ce dernier, dont le signalement était donné dans un télégramme de Paris, avait dû s'embarquer à bord du *Prussian* pour traverser de Liverpool à Québec, M. Emile Bureau se rendit à la Pointe au Père afin de s'embarquer à bord du steamer avec le pilote, ce qui eut lieu le 2 novembre à 11 heures de l'avant-midi. En entrant dans le steamer, M. Bureau reconnut de suite son homme, qui répondait au signalement expédié de Paris et ne le perdit pas de vue. Il le rencontra à la tabagie et causa longuement avec lui, après avoir obtenu du capitaine les renseignements nécessaires sur sa cabine, etc.

Au dîner, à 4 heures p. m., M. Bureau se plaça en face de son homme et acquit la certitude que c'était bien lui. Le dîner fini, il se rendit à la cabine et fit demander le baron Adolphe, occupé en ce moment à jouer une partie de cartes. M. Bureau le fit entrer dans la cabine, se fit connaître comme limier de police et lui déclara qu'il avait ordre de l'arrêter. Le baron Adolphe lui répondit froidement qu'il n'était pas l'homme signalé, qu'il n'avait jamais volé personne et qu'il était fort surpris de se voir la victime d'une pareille demande. M. Bureau lui répliqua que c'était fort possible, mais qu'il avait ordre de l'arrêter, qu'il répondait en tous points au signalement et qu'il l'arrêterait, lui enjoignant de déposer ses armes, s'il en avait. Je n'en ai pas, répondit le prisonnier, et, d'ailleurs, je les déposerais volontiers. Alors, M. Bureau le fouilla et prit possession de tout ce que le prisonnier avait d'argent et de valeurs sur lui, à quoi ce dernier ne s'objecta aucunement. M. Bureau engagea alors avec le prisonnier une longue conversation dans le cours de laquelle ce dernier lui déclara que le nom de Chauvin, qu'il se donnait, n'était pas son véritable nom, qu'il avait changé pour des raisons de famille et pour épargner à un de ses amis de ce nom qui devait s'embarquer à Liverpool avec lui, ce qu'il n'avait pu faire parcequ'il était en retard, le trouble de prendre un passeport ; ajoutant que son nom était Ferdinand Hugo Kolligs, qu'il résidait à Londres depuis quatre ans, et exhibant un passeport pour établir la vérité de cet avancé.

Cette conversation dura toute la nuit et le lendemain matin, 3 novembre, lorsque le steamer arriva à Québec, M. Bureau conduisit son prisonnier à la station de Police. Le lendemain 4 novembre Chauvin alias Teschemacher comparut devant le juge de police Doucet, qui l'envoya en prison, pour huit jours, en attendant l'arrivée des officiers de justice français, se basant pour cela sur les télégrammes de Paris et sur la déposition de M. Bureau. Le 11 novembre, Chauvin, par le ministère de MM. Perkins et Dunbar, avocats, demanda son *habeas corpus* ou mise en liberté à M. le juge Taschereau, de la cour du banc de la Reine. Le juge Taschereau refusa d'acquiescer à cette demande, déclarant que le juge Doucet, représenté par MM. Langlois, Angers et Colston, avocats, avait droit de faire ce qu'il avait fait et de garder Teschemacher en prison. Ce dernier comparaitra de nouveau devant le juge Doucet vendredi, le 20 novembre, et sera encore envoyé en prison si les agents de la justice française ne sont pas alors arrivés.

Au moment de son arrestation, Teschemacher avait sur lui une montre d'argent, avec chaîne d'or, une bague avec diamant, évaluée à 1200 francs, deux billets de la Banque d'Angleterre de 50, 10 de 5, et 15 de 10 louis sterling et des pièces d'or françaises, le tout formant une somme de \$416 sterling, ou d'environ 10,109 francs. A la prison, il a ses repas à part et il est fort bien traité. Voici maintenant ce que les journaux de Paris, arrivés par la dernière maille, nous disent de ce personnage :

Le caissier allemand qui emporta à la maison Posset et Cie 270,000 francs, sera sans aucun doute entre les mains de la justice au moment où ces lignes paraîtront.

Louis Teschemacher est né près de Cologne de parents honorables, négociants retirés, et possédant d'immenses propriétés.

A la suite d'une querelle de famille, il y a sept ans, il vint à Paris, en laissant dans son pays déjà plusieurs traces de son peu de probité.

Sa famille étouffa l'affaire.

Teschemacher une fois à Paris y trouva des compatriotes, et, comme il possédait à fond plusieurs langues, il trouva à se placer dans la maison Posset comme commis.

Lorsque la guerre éclata, il partit pour l'Angleterre au lieu de se ranger sous le drapeau national.

A son retour il retrouva sa place qu'il remplit scrupuleusement. Mais, en sortant de la maison Posset, le soir, le caissier Teschemacher se transformait comme un vrai Rocambole et devenait le baron Adolphe à Auteuil, où il avait acheté un très-élégant hôtel.

Là l'attendait une jeune et jolie personne, connue avenue Bourdon sous le nom de la baronne Adolphe et sous celui de Marguerite Chauvin, à Paris, hôtel de l'Opéra, boulevard des Capucines, où le baron avait aussi loué un appartement somptueux.

En fuyant de Paris, le mardi 20 octobre, Teschemacher avait dit à sa maîtresse de le rejoindre à Londres, et lui laissant en-